



RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Haute Corse  
Arrondissement de Corte  
Commune d'Aléria

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 38**  
**Séance du jeudi 03 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 03 juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Monsieur Antony BALDOVINI a été élu secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	14
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	04
		Absents :	01

**Membres présents :** BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PANTALACCI BANCE Antoinette, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

**Membres représentés :** LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Patrick CHEYNET), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI), SAEZ RICCIARDI Célia (Pouvoir à Laurence TADDEI)

**Membres absents :** BONY Sarah

**Date de la convocation :** 24 juin 2025

**Date d'exécution :** 07 juillet 2025

**Date d'affichage :** 08 juillet 2025

**OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 juin 2025**

Le président soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 04 juin 2025 au cours de laquelle ont été examinées les questions ci-après :

- N° 2025 – 31 - Approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril 2025
- N° 2025 – 32 – Réforme de la protection sociale complémentaire
- N° 2025 – 33 – Transformation du dispositif des redevances de l'Agence de l'Eau
- N° 2025 – 34 – Acquisition foncière Sécurisation lien RT.10 Route du Fort
- N° 2025 – 35 – SIEEP Convention d'enfouissement « Lindinacciu »
- N° 2025 – 36 – SIEEP Convention d'enfouissement « Presa di Mezzo »
- N° 2025 – 37 – SIEEP Convention d'enfouissement « Teppe Rosse »
- Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
- Questions diverses

\* \* \*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 04 juin 2025 qui est signé par le maire et la secrétaire de séance.

Délibération n° 2025 – 38 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 JUIN 2025

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean-Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne 1 <sup>ère</sup> adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI Dominique 2 <sup>ème</sup> adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI Laurence 3 <sup>ème</sup> adjoint Pouvoir à	X				
GIULY Martin 4 <sup>ème</sup> adjoint Pouvoir à D. LUCIANI	X				Dominique LUCIANI
RICCIARDI-SAEZ Celia 5 <sup>ème</sup> adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET Patrick Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE Marie-Laure Conseillère municipale Pouvoir à Patrick CHEYNET	X				 Patrick CHEYNET
PIRAS Maria-Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
BALDOVINI Antony Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY Sarah Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA Marie-Ange Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI Jean-François Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BANCE Antoinette Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,

Jean-Claude FRANCESCHI

